

profession pouvant servir à la reconstitution de la ville, doivent s'y être installées.

Le premier des clichés ci-dessus, que la Croix-Rouge suisse nous a fort obligeamment prêtés, représente M. l'ingénieur Spychiger, spécialement envoyé sur les lieux, comme on sait, pour diriger toute l'entreprise, appuyé sur la vérandah d'une maison récemment achevée. Les deux autres donnent une idée des villages en construction soit à Reggio, soit à Messine. Ils sont tous deux situés sur la hauteur et les maisons sont édifiées de telle façon qu'elles n'ont rien à redouter d'un tremblement de terre.

---

## WURTEMBERG

---

### LA SOCIÉTÉ WURTEMBERGEOISE EN 1908

La composition du Comité central de la Société a subi certaines modifications. La Société reste cependant présidée par M. le Dr von Geyer, qui remplit ces fonctions depuis 1887. Le vice-président est M. le conseiller von Hummel depuis 1888. Le ministère de la guerre y est représenté par M. le conseiller von Haldenweng et M. le médecin général Dr von Wegelin. La direction se compose en outre de seize membres, dont six dames, quelques-unes depuis 1908 seulement.

L'activité de la Croix-Rouge en temps de paix s'est organisée et développée par la création de stations d'arrondissement, avec comités locaux, en vue d'étendre les soins à donner aux malades.

Un accord a été conclu avec la Société de dames pour les colonies, en vue d'une collaboration plus régulière et mieux déterminée entre les deux sociétés wurtembergeoise qui portent le nom de Croix-Rouge, ainsi qu'une représentation commune dans les arrondissements du pays.

Au moyen de la maison de malades Carl-Olga dont elle dispose, la Société a cherché à augmenter les forces féminines de son assistance volontaire. En ce faisant elle travaille en même temps à mieux remplir le rôle qui lui écherrait en cas de mobilisation et

pour lequel elle se tient toute prête. Sur les indications nouvelles du commissaire impérial et inspecteur militaire, elle a nommé une série de délégués de l'assistance volontaire pour le service des étapes et celui du territoire, et constitué un détachement pour le service d'un lazaret, composé de 63 gardes-malades brancardiers, 40 infirmières et 6 cuisinières.

Pour les lazarets de réserve du XIII<sup>me</sup> corps d'armée (celui du Wurtemberg) elle peut compter sur 80 infirmiers et 200 infirmières. Grâce aux concours tant officiels que privés qui lui sont promis, elle pourrait en cas de guerre fournir 33 lazarets avec tout leur personnel sanitaire, 5290 lits, 188 médecins et 316 infirmières. Pour la même éventualité, elle tient prêts un train d'hôpital pour le transport des blessés, des places de dépôts pour les dons volontaires, un bureau d'information pour renseigner les intéressés sur les malades et blessés.

Le personnel masculin de l'assistance volontaire forme un total de 221 gardes-malades, et le personnel féminin de 411 sœurs.

Le corps sanitaire volontaire du Wurtemberg se composait à la fin du dernier exercice de 22 colonnes, 3 sections et 1161 hommes. Tout le long de l'année des exercices pratiques tiennent ces unités sanitaires en haleine.

Un service de secours permanent est institué dans 5 stations d'accidents, et 53 postes reçoivent les avis d'accidents. Des conventions ont été conclues avec nombre de communes, d'établissements industriels en vue des premiers secours à porter en cas d'accidents par les colonnes sanitaires wurtembergeoises. En fait, en 1908, ces dernières sont intervenues dans 8268 cas. Elles sont contractuellement assurées contre les accidents.

Un cours d'instruction pour dames a été donné en 1908.

On se souvient que c'est sur la proposition de la Société wurtembergeoise que lors de la conférence des associations allemandes de la Croix-Rouge à Dresde en mai 1908, la convention qui les unissait a été rajeunie et révisée ; nous avons publié le nouveau texte de cet accord <sup>1</sup>.

Depuis que les sœurs d'armée ont été officiellement introduites dans les cadres militaires, la maison Carl-Oiga en fournit 6.

Les comptes de l'œuvre de l'assistance des troupes allemandes

---

<sup>1</sup> Voy. p. 15.

au sud-ouest de l'Afrique<sup>1</sup> ont été arrêtés en janvier 1908. Il en ressort que la contribution de la Société wurtembergeoise se chiffre par un total de Mk. 41,059 de dons en argent et de Mk. 22,000 de fourniture de matériel ou de dons en nature.

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 14 décembre 1908, et fut honorée de la présence de S. A. impériale et royale, la comtesse Robert de Wurtemberg.

Le nombre des membres, grâce aux efforts des délégués locaux, s'est accru de 378, ce qui porte à 7670 le chiffre actuel des membres de la Société.

Les recettes de l'exercice se sont élevées à . . . .	Mk.	71,214	20
Les dépenses à . . . . .	»	43,310	41
Et l'excédent de . . . . .	Mk.	27,903	79

est venu grossir d'autant la fortune sociale.

Celle-ci reste encore notoirement insuffisante quand on songe qu'en cas de mobilisation, dès les premiers jours une somme de 600 à 700,000 Mk. devrait être consacrée au fonctionnement de l'assistance volontaire.

---

## COMITÉ INTERNATIONAL

---

### DISTRIBUTION DES REVENUS DU FONDS AUGUSTA

*125<sup>me</sup> Circulaire aux Comités centraux de la Croix-Rouge.*

Genève, 7 octobre 1909.

MESSEURS,

Notre circulaire du 7 janvier 1909 (122<sup>me</sup>) vous communiquait le nouveau règlement pour l'emploi des revenus du Fonds Augusta et vous informait que la distribution des revenus des trois dernières années se ferait au mois de janvier 1910. Nous portons

---

<sup>1</sup> Voy. T. XXXIX, p. 186.